

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
Canton de St JEAN-DE-BOURNAY

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2015-03

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 15
Présents : 9
Pouvoirs : 4
Votants : 13

L'an deux mil quinze
Le 19 janvier à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire

Date de la convocation, 15 janvier 2015

**OBJET : MAPA POUR REVISION DU PLU : AUTORISATION DE
SIGNER AVEC UN URBANISTE**

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Benoist CHAMARAUD, Bruno BESANÇON, Sylvie SABATIER, Pascale CHOTEL, Philippe PELLET

EXCUSES : Jean-Michel PIDOLOT, Arnaud DUCELIER FAUVY, Michel PERRET, Fabien ORCEL, Florence MANDON

ABSENT : Erwan BRACCHI

POUVOIRS : Michel PERRET donne pouvoir à Jean-Michel DREVET, Arnaud DUCCELLIER FAUVY donne pouvoir à Jean-Michel DREVET, Fabien ORCEL donne pourvoir à Benoist CHAMARAUD, Jean-Michel PIDOLOT donne pourvoir à Pascale CHOTEL.

Sylvie SABATIER a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le maire présente un tableau récapitulatif des offres reçues dans le cadre du MAPA pour la révision du PLU communal pour le choix de l'urbaniste.

Le conseil municipal après avoir pris connaissance des offres et en avoir délibéré,

AUTORISE à l'unanimité le maire à signer le moment venu l'acte d'engagement avec la Société AD HOC AMENAGEMENT.

Jean-Michel DREVET,
Maire.



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE
Visé par le contrôle de la légalité et affiché
Certifié exécutoire
Fait à TRAMOLÉ le 19/1/15